

Tous les ménages sont concernés, quel que soit le statut d'occupation de leur logement

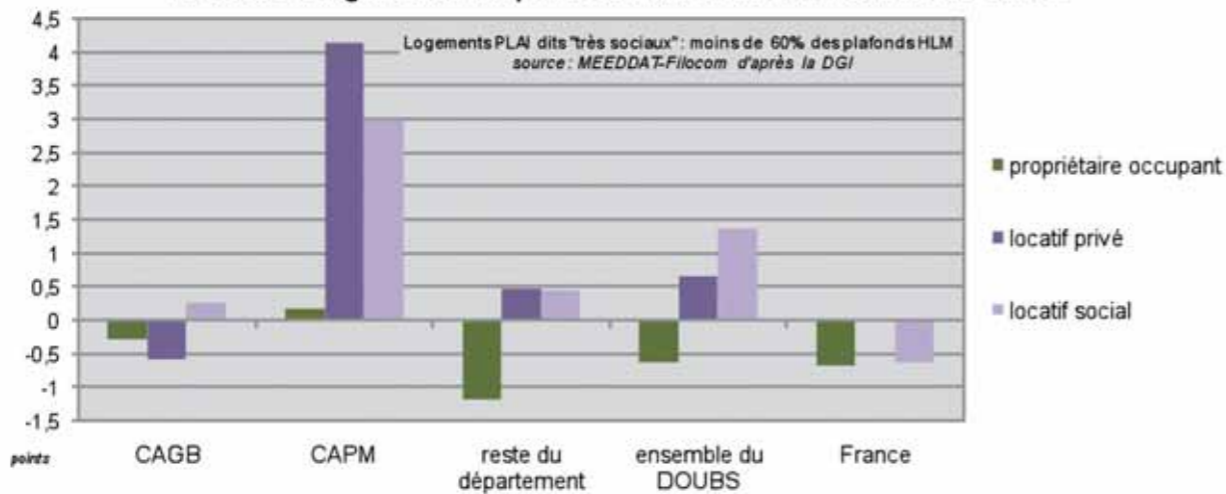
En 2007, 68 % des ménages du Doubs avaient droit aux logements sociaux (soit 148 000 ménages) contre 69 % en France. La moitié d'entre eux a des ressources suffisamment basses permettant d'accéder aux logements dits très sociaux (des revenus annuels de 17 200 € déclarés en 2007 pour une famille avec 2 enfants par exemple). Le nombre de ménages pouvant prétendre à un logement HLM a augmenté partout entre 2005 et 2007, notamment dans le Doubs de +1 % (1 500 ménages).

Cette hausse a été la plus forte en volume pour les propriétaires occupants avec 2,2 % de ménages concernés en plus dans le Doubs (+ 3,4 % dans les agglomérations), la part de ces derniers diminuant cependant car le mouvement général d'accession à la propriété a été important ces dernières années (3 500 propriétaires supplémentaires en 2 ans).

Les locataires du privé ont, quant à eux, vu la part de ménages dont les revenus leur permettent d'accéder aux logements très sociaux (PLAI) croître de + 4,1 points sur la CAPM, soit environ 340 nouveaux ménages (autant que dans la partie rurale du département). Dans le Pays de Montbéliard un parc social "de fait" apparaît au sein de populations vivant dans le privé.

Dans le parc public, la situation s'est aussi dégradée puisque la part des ménages les plus modestes (sous les 60 % des plafonds) augmente partout, soit + 1,4 point sur le département et même + 3 points dans la CAPM. Cette dernière dénombre 130 nouveaux ménages vivant en HLM dont les revenus sont passés sous les plafonds PLAI, alors que l'ensemble des ménages dans le parc social diminue (- 430 en 2 ans dans la CAPM et - 770 sur l'ensemble du Doubs).

Part des ménages sous les plafonds PLAI : évolution entre 2005 et 2007



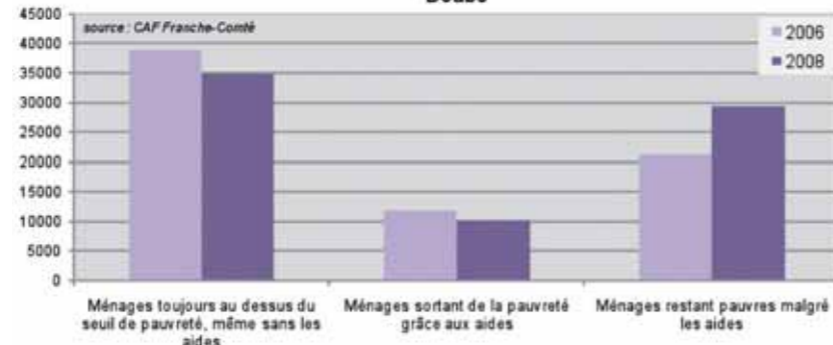
Un rôle de plus en plus difficile à tenir pour les aides à la personne

Les prestations distribuées par la CAF permettent à certains ménages, parmi les plus modestes, de voir leurs ressources dépasser le seuil de bas revenu et s'éloigner des situations de pauvreté.

Dans le Doubs, le nombre de ménages allocataires des aides de la CAF a cru de 4 % entre 2006 et 2008. Parmi ceux-ci, les ménages vivant toujours au dessus du seuil de pauvreté sont cependant moins nombreux de 4 000 unités, soit une baisse de 10 %.

La baisse est encore plus marquée pour les ménages n'étant plus considérés comme précaires (c'est-à-dire dont les ressources passent au dessus du seuil de pauvreté) grâce aux aides publiques. Ils sont 1 500 de moins en 2 ans, soit une baisse de 13 %. Par conséquent, ce sont les ménages restants pauvres malgré les aides qui ont vu leur nombre augmenter partout en Franche-Comté, et notamment dans le Doubs avec une forte croissance de 38 % (soit 8 200 en plus).

Précarité des ménages allocataires et aides aux logements dans le Doubs



Note de conjoncture - N°2 juin 2010

Observatoire départemental de l'habitat du Doubs

Les évolutions socio-économiques après 2005

Contexte et objectifs

Fin 2008, l'Observatoire Départemental de l'Habitat du Doubs a établi un premier diagnostic des marchés de l'habitat dans le département sur la période 1999-2005. Ont été notamment abordées, les questions de l'emploi, du chômage et des ressources des habitants qui conditionnent leurs relations au logement. Afin d'assurer une pertinence et une pérennité des analyses de l'observatoire, il a été décidé d'enrichir cet état des lieux de mises à jour régulières sur certains thèmes déjà observés. Voir le site du Conseil Général : <http://www.doubs.fr> (page "Logement")

Au regard des rapides évolutions dues à la crise financière de 2008, il a semblé opportun de faire un point sur les dernières informations socio-économiques connues sur le Doubs. Selon les thèmes abordés, les dates des sources de données disponibles varient de 2007 à début 2010. Ceci ne remet cependant pas en cause l'analyse de phénomènes plutôt structurels (comme les secteurs d'activités de l'emploi ou les ressources) et d'autres plus conjoncturels et plus actuels (comme le chômage).

Parallèlement au ralentissement du marché de l'habitat, le contexte social et économique impacte fortement les populations locales, notamment au niveau de leurs ressources. Des incertitudes sur l'avenir et des difficultés d'accès au logement vont influencer sur les conditions du marché de l'habitat. Les politiques publiques en matière de logement sont donc directement questionnées et demandent ainsi à s'adapter aux contraintes de cette conjoncture.

Une activité des populations qui reste à consolider

Vers des emplois de moins en moins industriels

Le Doubs a perdu plus de 9 000 emplois salariés privés depuis fin 2005 pour atteindre un effectif de 131 400 personnes fin 2009 (source UNEDIC/Pôle Emploi). Cela représente une perte de 6,5 % des effectifs en 4 ans (de 5,3 % sur la région Franche-Comté), alors que l'on compte 1,4 % d'emplois en plus au niveau national.

Le département a été particulièrement touché pendant l'année 2009 avec une perte de 4,1 % des emplois du département (- 1,9 % en France) alors que le rythme était de - 0,8 % les années précédentes.

Les secteurs de la construction et des services connaissent une légère hausse dans le Doubs, mais bien moins rapidement qu'au niveau national (notamment pour le tertiaire).

L'industrie connaît la plus forte baisse. Elle est plus importante dans le Doubs qu'en France : le nombre de salariés privés dans l'industrie a diminué entre fin 2005 et fin 2009, de 17,2 % dans le département et de 9,7 % en France. Les zones d'emploi de

Montbéliard et Morteau perdent respectivement - 12 % et - 15 % de leurs effectifs salariés privés dans l'industrie entre 2005 et 2008, c'est-à-dire 5,6 fois plus à Montbéliard qu'à Besançon. Pour ces territoires, ces variations du secteur secondaire expliquent les variations globales de l'emploi. Les zones de Besançon et Pontarlier restent actives alors que la baisse se poursuit sur Montbéliard et Morteau, accentuant ainsi les écarts entre ces territoires.

Après une forte baisse en 2008 (principalement dans l'industrie et notamment en Franche-Comté), l'emploi intérimaire semble marquer le pas en 2009. En un an, le nombre d'emplois intérimaires a progressé de 7,6 % en France et 42 % en Franche-Comté (la région avec la plus forte progression). Avec une certaine reprise de l'activité de la production automobile durant le dernier trimestre 2009, ces emplois ont certainement aussi augmenté localement : le site PSA de Sochaux affiche 1 700 intérimaires fin octobre 2009 (source : Le Pays du 2 décembre 2009).

La hausse du chômage comme conséquence de la crise économique

A la fin février 2010, le nombre de demandeurs d'emploi dans le Doubs se porte à 23 861 (catégorie A = demandeurs d'emploi sans emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, source DIRECCTE). Cela représente une hausse de + 25,1 % sur l'année 2009 (+20 % au niveau national).

Demandeurs d'emplois	31-déc-08	31-déc-09	28-fév-10	évolution 2008-2009
Doubs	19 030	23 804	23 861	25,1%
Franche-Comté	40 387	49 528	49 485	22,6%
France métropolitaine	2 204 500	2 645 100	2 667 900	20,0%

Sources : DIRECCTE ; catégorie A, données cvs



Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard
8, avenue des Alliés - 25208 - MONTBÉLIARD - cedex - BP 98407
Tél : 03.81.31.86.00 - Fax : 03.81.31.86.19
contact@adu-montbeliard.fr - <http://www.adu-montbeliard.fr>



Le taux de chômage dans le Doubs au 4^{ème} trimestre 2009 est de 10,4 %. Il est supérieur au taux national et, surtout, il a beaucoup plus augmenté localement ces derniers mois : + 2,5 points en un an, + 1,8 point en France.

Taux de chômage	4 ^{ème} trimestre 2007	4 ^{ème} trimestre 2008	4 ^{ème} trimestre 2009	évolution 2008-2009 (points)
zone d'emploi de Montbéliard	8,8 %	9,8 %	12,4 %	2,6
zone d'emploi de Besançon	7,0 %	7,6 %	9,5 %	1,9
zone d'emploi de Pontarlier	4,9 %	5,5 %	8,3 %	2,8
zone d'emploi de Morteau	3,7 %	4,8 %	10,1 %	5,3
département du Doubs	7,1 %	7,9 %	10,4 %	2,5
Franche-Comté	7,0 %	7,8 %	10,0 %	2,2
France métropolitaine	7,5 %	7,8 %	9,6 %	1,8

Sources : DARES/Statistiques du marché du travail, INSEE ; catégorie A, données cvs

La zone d'emploi de Montbéliard est tout particulièrement touchée. Elle connaît le plus fort taux de chômage de Franche-Comté au quatrième trimestre 2009, et le 37^{ème} en France (sur 348 zones).

Les comparaisons entre le Doubs et les évolutions nationales soulignent plusieurs particularités du département (source STMT - Pôle emploi, DARES) :

- le chômage des jeunes (moins de 25 ans) augmente moins vite sur l'année 2009 : + 11 % contre + 18 % en France métropolitaine.
- la part des chômeurs plus âgés (plus de 50 ans) et de longue durée (plus d'un an) augmente par contre beaucoup plus dans le Doubs : respectivement + 42 % et + 56 % contre + 26 % et + 29 % en France.
- l'ensemble des demandeurs d'emplois cherchant un emploi a plus augmenté dans le Doubs en un an (+ 26 %) que sur le territoire national (+ 18 %) mais la différence est notamment marquante pour les chômeurs ayant eu une activité partielle, plus ou moins réduite. Leur nombre a augmenté 2 fois plus (+ 34 %) dans le Doubs que sur l'ensemble de la France (+ 17 %).

On reconnaît ainsi un territoire où les activités industrielles sont particulièrement présentes. Elles font appel à des formes d'emplois plus partielles, et donc potentiellement plus précaires. Les jeunes sont moins touchés car l'intérim semble repartir avec une reprise de l'activité automobile en fin d'année 2009. Les travailleurs temporaires sont de plus en plus touchés, les chômeurs plus âgés et de longue durée connaissent des difficultés structurelles qui seront ainsi plus difficiles à résoudre.

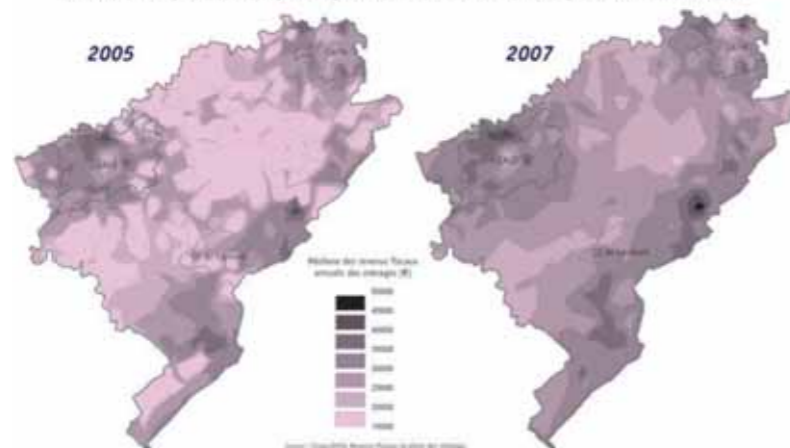
Les ressources des ménages sont de plus en plus mobilisées

Des revenus qui évoluent moins vite dans les agglomérations

Les revenus des ménages augmentent tous les ans, sur tous les territoires (mesurés ici par la médiane annuelle fiscale : autant de ménages qui gagnent moins en un an que de ménages qui gagnent plus que cette médiane), mais pas au même rythme partout et pour tous.

Entre 2005 et 2007, la hausse des revenus est moins forte dans les grandes agglomérations du département qui se caractérisent par un niveau un peu plus faible en 2007. Ces différences à la baisse sont surtout marquées pour la CAPM.

Des revenus qui évoluent plus rapidement sur les territoires périurbains et ruraux

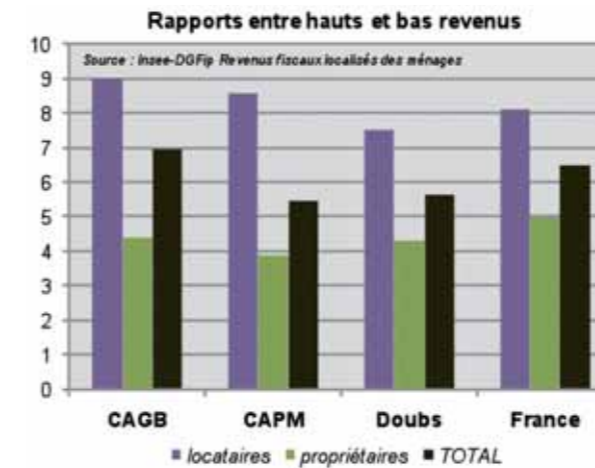


Revenus fiscaux annuels médians par ménage (€)

année	CAGB	CAPM	Doubs	France
2000	21 616	21 560	22 111	22 123
2005	23 593	23 907	25 025	25 136
2007	24 975	24 619	26 452	26 618
évolution 2005-2007	+ 1 382	+ 712	+ 1 427	+ 1 482
évolution 2005-2007	+ 5,9 %	+ 3 %	+ 5,7 %	+ 5,9 %

Source : Insee-DGFiP Revenus fiscaux localisés des ménages

Des écarts qui se creusent dans le Pays de Montbéliard



Les revenus des ménages les plus pauvres (les 10 % dont les revenus sont les plus bas) ont aussi évolué différemment selon les territoires. Si le département suit la tendance nationale, les agglomérations connaissent des différences, notamment sur la période 2005 à 2007. La CAGB voit les revenus des ménages les plus modestes augmenter de 11,6 % entre 2005 et 2007 alors que ceux de la CAPM ne croissent que de 1,1 % (6,4 % sur l'ensemble du Doubs).

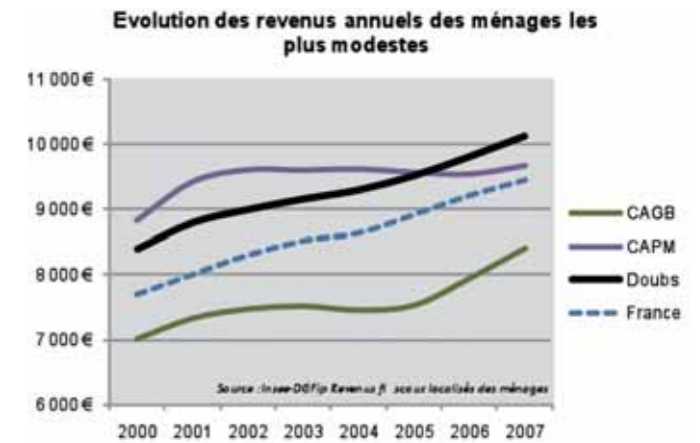
Les revenus des ménages les plus aisés (les 10 % dont les revenus sont les plus hauts) ont, quant à eux, tous augmenté de la même façon : de + 17 à + 20 % entre 2000 et 2007 pour l'ensemble des territoires.

Les revenus des ménages de la CAPM sont ainsi plus homogènes et mieux répartis parmi la population. On constate même des valeurs médianes moins faibles pour les ménages les plus modestes par rapport à l'agglomération bisontine : 9 668 € en 2007 contre 8 401 € pour la CAGB. Cependant, la croissance est moins forte dans le Pays de Montbéliard : les écarts se creusent petit à petit et une partie de la population risque de se maintenir dans des situations de pauvreté.

Note de lecture : sur la CAGB, les revenus des 10 % des ménages locataires les plus riches étaient 9 fois plus élevés que ceux des 10 % des ménages les plus pauvres en 2007.

En 2007, les revenus des 10 % des ménages les plus riches étaient de 4 à 9 fois supérieurs aux revenus des 10 % des ménages les plus pauvres.

Ces rapports n'ont quasiment pas évolué entre 2005 et 2007 pour le Doubs et pour la France. Les disparités se sont réduites en 2 ans sur la CAGB (de 7,4 à 7) alors qu'elles s'accroissent légèrement pour la CAPM (de 5,3 à 5,5). Les situations sont initialement moins contrastées dans le nord du département, mais les différences tendent à s'amplifier.



Ces différences sont encore plus marquées pour les locataires : la valeur médiane en 2007 était inférieure de 3,2 % au revenu départemental pour la CAPM et de 6 % pour la CAGB. Pour les propriétaires, les valeurs sont plus homogènes entre tous les territoires. De manière générale, les revenus médians des propriétaires sont ainsi plus élevés que ceux des locataires, de 1,7 à 2 fois plus en 2007, soit 31 000 à 35 000 € pour les premiers et 17 000 à 19 000 € pour les seconds.

Des populations qui se fragilisent

Une précarité croissante des ménages

Le nombre de ménages pauvres (c'est-à-dire, sous le seuil de pauvreté) augmente partout pour les années de mesure connues, soit 2005 et 2007, excepté sur la CAGB. Pour le Doubs, cela représente 870 nouveaux ménages précaires en 2 ans. Cette hausse est principalement alimentée par les locataires du privé : + 4,4 % pour l'ensemble du département et + 15 % pour la CAPM. Pour cette dernière, la hausse est aussi importante en volume pour les ménages du parc public. Au total, le nombre de ménages pauvres de la CAPM a augmenté de 643 entre 2005 et 2007, dont 340 dans le parc HLM (soit 53 % de la hausse).

Evolution du nombre de ménages pauvres entre 2005 et 2007	propriétaire occupant	locatif privé	locatif social	Total des ménages précaires
CAGB	4,3 %	-2,0 %	-0,2 %	-0,1 %
CAPM	4,1 %	15,0 %	6,9 %	7,7 %
reste du département	-1,4 %	8,0 %	2,8 %	2,0 %
ensemble du DOUBS	0,6 %	4,4 %	2,9 %	2,6 %
France	0,2 %	3,6 %	-0,6 %	0,9 %

NB : le seuil de pauvreté mesuré dans FILOCOM ne prend en compte que les revenus fiscaux nets et ne tient pas compte des aides sociales. Il est calculé par rapport à la demi-médiane du revenu net par unité de consommation sur la France métropolitaine (c'est à dire les ménages pondérés par le nombre de personnes et d'enfants les composant). Il se portait à 7 243 € en 2007.